

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de  
l'Université Polytechnique Hauts-De-France  
Séance du jeudi 10 MARS 2022**

**Etaient présents ou représentés :**

Président du conseil d'administration	<b>ARTIBA Abdelhakim</b>
Personnalités extérieures :	<b>SAYDON Laurence</b>
Collège A des professeurs des universités	<b>DUBAR Laurent DUQUENNOY Marc FERGOMBE Amos LAGAE Véronique MARCAL DE OLIVEIRA Kathia</b>
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	<b>ALPHONSE-TILLOY Isabelle ENJALBERT Simon MAATI Christine SEGALA Solange WINTER Eric</b>
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	<b>ABDOUNE Redoine LESUEUR Denis MEUNIER Grégory WIART Karine</b>
Collège des Usagers	<b>KACZMAREK David LASFAR Jihane REPAIRE Enzo</b>
Membres de droit	<b>BILLOT Eric, représentant de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille Madame l'agent comptable Monsieur le Directeur général des services</b>
Membres invités	<b>HARMAND Souad, vice-présidente du conseil d'administration MARKIEWICZ Eric, vice-président du conseil de la recherche KABILA Abdelhak, vice-président délégué aux ressources humaines De LA BOURDONAYE Armel, directeur de l'INSA TRUFFERT Françoise, directrice du service de documentation VAGANAY François, directeur général des services adjoint, VARAGO Manuel, pour compte rendu</b>
<b>Ont donné pouvoir</b>	<b>RIQUET Dominique à ARTIBA Abdelhakim LAUBER Jimmy à DUBAR Laurent CHAMPAGNE Philippe à DUQUENNOY Marc VERFAILLIE Jean Noel à FERGOMBE Amos DUBOIS Philippe à ENJALBERT Simon HO-BA-THO Marie-Christine à SAYDON Laurence</b>

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14h 30.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14h 45.

Il propose aux conseillers un ajout à l'ordre du jour relatif à l'exonération partielle des droits d'inscription au profit des étudiants ukrainiens. Les conseillers acceptent cet ajout.

### **EXONERATIONS PARTIELLE DES DROITS D'INSCRIPTION**

Monsieur le Président propose au conseillers d'étendre aux étudiants réfugiés ukrainiens l'exonération partielle des droits d'inscription qui existe déjà pour d'autres étudiants extracommunautaires.

Il explique que l'arrivée sur le territoire national des réfugiés ukrainiens implique pour l'établissement un devoir d'accueil en les inscrivant, dans le respect des prérequis pédagogiques, dans les formations sans leur appliquer les droits d'inscription extracommunautaires.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la politique d'exonération partielle en faveur des étudiants réfugiés ukrainiens.

**Pour : 25 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0 voix**

### **ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DOCUMENTAIRE**

Monsieur le Président donne la parole à madame la Directrice du Service Commun de la Documentation. Elle présente aux conseillers que cette élection de représentants des enseignants et des représentants des usagers, qui fait suite aux statuts du service, voté le 14 octobre 2021 pour le nouvel établissement expérimental.

Elle précise qu'un appel à candidature a été opéré pour chaque collège afin de pourvoir :

- 6 sièges pour les Enseignants et Enseignants-chercheurs ;
- 5 sièges pour les usagers.

Suite à l'élection à bulletin secret, sont élus :

Collège des Enseignants et Enseignants-Chercheurs :

Classement	NOM – Prénom	Nbr voix
1.	KOLSKI Christophe	10
2	SEGALA de CARBONNIERE Solange	10
3	CAMP Edwige	9
4	SCHMITT Daniel	8
5	CAGNEAU Irène	8
6	PERONA Blandine*	7

\* élue selon la règle de la candidature la plus jeune en cas d'égalité des voix  
(égalité avec Mme Santinelli Emmanuelle)

Collège des usagers:

Classement	NOM – Prénom	Suffrage obtenu
1	DUPLOUY Eugénie	3
2	DELOGE Philippe	2
3	MPILOU VIBIDILA Dreiche Alban	2
4	GOSELIN Jason	2
5	ALLAGLO Koffi Giovanni*	1

*\* élu selon la règle de la candidature la plus jeune en cas d'égalité des voix (égalité avec M. Kaczmarek David)*

**COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2021**

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable.

Elle présente le compte financier de l'exercice 2021.

1/ éléments d'exécution budgétaire :

971 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 105 ETPT hors plafond d'emplois législatif ;

111 642,94€ d'autorisations d'engagement dont ;

- ✓ 80 778 925,96 € personnel
- ✓ 13 103 348,58 € fonctionnement
- ✓ 17 760 466,40 € investissement

104 223 318,27 € de crédits de paiement dont ;

- ✓ 80 774 009,04 € personnel
- ✓ 11 935 356,84 € fonctionnement
- ✓ 11 513 952,39 € investissement

105 243 193,89 € de recettes ;

+ 1 019 875,62 € de solde budgétaire

2/ les éléments d'exécution comptable :

2 751 993 € de variation de trésorerie ;

3 897 527,05 € de résultat patrimonial ;

7 659 046 € de capacité d'autofinancement ;

2 198 586 € de variation de fonds de roulement.

Elle précise au conseil que l'exercice 2021 est caractérisé par un important accompagnement financier du ministère de 2 000K € au niveau de la dotation (820 K€), un soutien spécifique pour faire face à la crise sanitaire (110 K€) et un soutien à la trajectoire financière (1 000 K€). La crise sanitaire ayant encore une fois eu pour conséquence une réduction des dépenses relatives aux missions et aux réceptions.

Elle présente également les comptes consolidés de l'UPHF et de l'INSA.

L'agent comptable propose au conseil d'administration d'affecter le résultat de 3 897 527 € en réserves, dont 3 836 251,62€ au titre de l'établissement principal et 61 275,43€ au titre de l'AIP.

Le commissaire aux comptes prononce une certification des comptes avec une réserve relative à l'absence d'intégration du patrimoine immobilier du site de Maubeuge.

**Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le compte financier 2021 et l'affectation du résultat.

## ELECTIONS AU CONSEIL DU SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE -CENTRE DE SANTE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du service juridique. Il présente au conseil l'élection des représentants des étudiants au conseil du centre de santé par et parmi les étudiants siégeant au conseil d'administration.

Monsieur Kaczmarek David et madame Lasfar Jihane font acte de candidature.

Après passage au vote , est élue :

Madame Lasfar Jihane : 2 voix

## CALENDRIER DE FERMETURE 2022-2023

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services. Il présente les périodes de fermeture de l'établissement selon le calendrier ci-dessous. Il propose, pour la période estivale, une expérimentation d'une durée de fermeture de 4 semaines.

<b>Noël</b>	Du 17 décembre 2022 à 13h au 3 janvier 2023 matin	11 jours
<b>Hiver</b>	Du 18 février 2023 à 13h au 27 février 2023 matin	5 jours
<b>Printemps</b>	Du 22 avril 2023 à 13h00 au 2 mai 2023 matin.	5 jours
<b>Ascension*</b>	Du 17 mai 2023 au soir au 22 mai 2023 matin	1 jour
<b>Eté</b>	Du 22 juillet 2023 au soir au 21 août 2023 matin	19 jours
<b>*Si pause pédagogique Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.</b>		<b>Soit une fermeture totale de 41 jours</b>

### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le calendrier des fermetures 2022-2023.

## PLANCHER DES PROMOTIONS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président délégué aux ressources humaines. Il présente, en application de l'article 43 des statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'article 50 des statuts de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France, les planchers de nombre de promotions des enseignants-chercheurs, qui sont fixés pour l'année 2022, à zéro.

### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le plancher des promotions comme étant fixé à zéro.

## SEMESTRES DE CONGES POUR RECHERCHE ET CONVERSION THEMATIQUE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président délégué aux ressources humaines. Il propose aux membres de fixer à six semestres le nombre de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) accordés par l'établissement à l'ensemble des personnels de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France au titre de l'année universitaire 2022-2023.

**Position :**

La priorité sera donnée aux dossiers ayant déjà été présentés au titre du Conseil National des Universités

**Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le nombre de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) à hauteur de 6 semestres pour l'année universitaire 2022-2023 au titre de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France.

**AMENAGEMENT DE SERVICE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président délégué aux ressources humaines.

Il présente un contingent d'heures d'aménagement pour l'ensemble de l'établissement au bénéfice des enseignants du second degré de l'UPHF et de l'INSA, lorsqu'ils sont inscrits en vue de la préparation d'un doctorat ou s'ils préparent un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur ou s'ils poursuivent des travaux de recherche antérieurement engagés.

Pour l'année universitaire 2022-2023, il est proposé un contingent de 576 heures équivalent travaux dirigés.

**Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix l'aménagement de service.

**INDEMNITES DE FONCTION, DE SUJETION ET D'EXPERTISE-IFSE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services. Il présente l'évolution du régime indemnitaire comme étant l'application de la revalorisation au niveau national dans le cadre de la loi pour la recherche.

Il indique également que parallèlement à ce régime des agents titulaires, il est proposé au conseil l'instauration d'un régime indemnitaire pour les agents en contrat à durée indéterminée.

Il précise enfin que le comité technique a émis un avis favorable.

**Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le régime indemnitaire.

CATEGORIES	FILIERES				ITRF	CORPS	GROUPES	MONTANTS MENSUELS	DNUM	BIBLIOTHEQUES		
	AENES	CORPS	GROUPES	MONTANTS MENSUELS						CORPS	GROUPES	MONTANTS MENSUELS
A												
B												
C												

## **PROMOTION DES MAITRES DE CONFERENCES-REPYRAMIDAGE**

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente en charge du conseil d'administration. Elle présente le dispositif d'accès temporaire au corps des professeurs des universités au niveau de l'établissement expérimental :

### **nombre de promotions**

Possibilités offertes en 2021 : 1 pour l'INSA HdF et 3 pour l'UPHF

Possibilités offertes en 2022 : 0 pour l'INSA HdF et 3 pour UPHF

### **répartition selon les sections du Conseil National des Universités**

Année 2021 : Sections 02, 03, 74 pour l'UPHF et 27 pour l'INSA HdF

Année 2022 : Sections 06, 27, 33 pour l'UPHF

### **répartition interne au corps des maîtres de conférences**

Les promotions exceptionnelles bénéficieront, dans la mesure du possible, selon les préconisations nationales pour  $\frac{3}{4}$  aux maîtres de conférences hors classe et  $\frac{1}{4}$  aux maîtres de conférences de classe normale.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le dispositif.

## **CAMPAGNE D'EMPLOI DU SECOND DEGRE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président en charge des ressources humaines. Il présente l'ouverture d'un poste sur support vacant en Education Physique et Sportive (EPS) en service partagé à l'INSA Hauts-de-France.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la campagne d'emploi

## **CAMPAGNE D'EMPLOI DES CHAIRES DE PROFESSEURS JUNIOR**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président du Conseil de la Recherche, qui expose aux membres le dispositif des Chaires Professeurs Juniors (CPJ) ouvert en 2021 (vague 1 de l'appel à projets) et les recrutements en 2022

1/ postes ouverts en 2021 (vague 1 de l'appel à projets)

1 chaire « Système HybrIde de La cyber sécurité Dédie aux transports intelligents (SHILD) » (IEMN/SP INSA)

1 chaire « Patrimoine Numérique (PatriNum) » (LARSH/ISH)

2/ Les projets déposés en 2022 (vague 2 de l'appel à projets) concernent :

UPHF

- Rang 1 : Projet HEART - Architectures de systèmes industriels cyber-physiques acceptables par l'humain

- Rang 2 : Projet HUM2AIN - HUmain-Machine Automatique et Artificial INtelligence

- Rang 3 : Projet ECDD - Économie Circulaire et Développement Durable

INSA HdF

- Rang 1 : Projet MESURUFO - MEcanique par indentation instrumentée multi-échelles des SURfaces RUgueuses FONctionnelles

- Rang 2 : Projet M2OFAC - Modélisation Mathématique et Optimisation de la Fabrication Additive Céramique

- Rang 3 : Projet MAFAC - MATériaux multiFonctionnels dédiés aux Applications Capteurs acoustiques

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la campagne d'emploi.

## **AIDES AUX ETUDIANTS DE L'INSTITUT SOCIETES ET HUMANITES**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur de l'Institut Sociétés et Humanités qui présente au conseil un dispositif d'aides spécifiques aux bénéficiaires des étudiants de deuxième année de Master recherche afin de favoriser la mobilité à l'étranger et de s'engager sur la recherche.

1/ aide accordée aux étudiants de master 2e année Aiad

Pour les étudiants inscrits dans un parcours de master en codiplomation avec une université étrangère, le parcours écritures créatives (master LLA) avec l'université de Sherbrooke (Canada), cette aide peut concerner au maximum 5 étudiants à hauteur maximum de 2 000 € soit un total de 10 000€ maximum d'aide à la mobilité pour les étudiants inscrits (aide accordée pour le transport/ le logement).

2/ aide accordée aux étudiants de Master recherche en deuxième année

Pour encourager à la recherche sur des sujets qui entrent dans les axes et projets de recherche de l'UPHF, soit 6 bourses d'un montant de 2 000€/bourse, soit 12 000€.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le dispositif d'aides spécifiques.

## **CAPACITES D'ACCUEIL DU CYCLE PLURIDISCIPLINAIRE D'ETUDES SUPERIEURES**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur de l'Institut Sociétés et Humanités qui présente au conseil les capacités d'accueil, les attendus locaux et les critères généraux d'examen des dossiers de candidature.

### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages exprimés les capacités d'accueil.

**Pour : 25 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 1 voix**

## **BILAN DE L'UTILISATION 2021 DE LA CVEC**

Monsieur le Président donne la parole monsieur le directeur du pôle formation qui présente le bilan des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus.

	CVEC 2021	
	Répartition budgétaire	Dépenses réalisées
FSDIE (dont part sociale)	150 000 €	104 262 €
SANTE	63 000 €	35 097 €
Appels à projets	80 000 €	154 060 €
PROJETS Transversaux	553 570 €	400 395 €* + Report 100 000€ abristade
<b>Total</b>	<b>846 570 €</b>	<b>793 814€</b>

### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le bilan financier

En l'absence d'autres questions, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 18h15.

Le 19 mai 2022

Le Président de l'Université,

  
Professeur Abdelhakim ARTIBA

